

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

ABOLITION DES FRAIS ACCESSOIRES

Rimouski, le 15 septembre 2016. – Le Carrefour 50 + du Québec accueille avec joie et soulagement l'annonce du Ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, touchant l'abolition des frais accessoires.

Le Carrefour 50 + du Québec tient à féliciter M. Barrette de cette initiative et espère grandement que les Fédérations de médecins participeront activement à la mise en place de cette décision.

Cette annonce ne peut que réjouir nos aînés considérant l'importance d'avoir droit à des soins de santé accessibles et essentiels.

- 30 -

Source : Denise Gagnon
Directrice en développement des affaires
Tél. : 418 722-6066 poste 103
Courriel : carrefour50.dg@globetrotter.net